

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROUEN
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE GRAND QUEVILLY
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 JUIN 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 25 juin 2026

PRÉSENTS : Nicolas ROULY, Carole ARSENE, Angélique BAILLEUL, Isabelle BÉRENGER, Danielle BOUTOUTE, Nicolas BRELEUR, Carol DUBOIS, Loïc DUBREIL, Claudine GUEZENNEC, Yazid LOUE, Sylvie RIDEL, Lionel THARREAU

ABSENTS EXCUSÉS : Mathéo DE SOUZA, Pierre-Edouard MAGNAN

ABSENTS EXCUSÉS AYANT REMIS UN POUVOIR : Sébastien DEWILDE à Lionel THARREAU, Julien FRILLAY à Carol DUBOIS, Quentin THIROT à Isabelle BÉRENGER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Carole ARSENE, assistée de la Directrice du CCAS, Anne TISSIER

Nombre d'administrateurs : 17

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 14 (dont 3 pouvoirs). M. Nicolas ROULY a quitté la salle et ne prend pas part au vote.

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 : BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

Le Conseil d'Administration,

- Ayant entendu le rapport de Madame Carol DUBOIS, Vice-Présidente,

VU :

- Le Code de l'Action Sociale et des Familles,
- L'instruction budgétaire et comptable M22,
- La délibération du Conseil d'Administration du 3 février 2025 portant approbation du budget primitif 2025,
- La délibération du Conseil d'Administration du 20 juin 2025 portant approbation du budget supplémentaire 2025,
- La délibération du Conseil d'Administration du 17 décembre 2025 portant modification du budget principal,

CONSIDÉRANT :

- Qu'il est procédé au vote du compte administratif 2025 conformément à la réglementation en vigueur.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

A l'unanimité :

- Vote et arrête les résultats tels que résumés ci-dessous :

Le Compte Administratif du SAAD

LIBELLE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES			
* Excédent antérieur reporté	174,06 €	0,00 €	174,06 €
* Recettes 2025	216,33 €	2 062 971,44 €	2 063 187,77 €
Total Recettes	390,39 €	2 062 971,44 €	2 063 361,83 €
DEPENSES			
* Déficit antérieur reporté			
* Dépenses 2025	0,00 €	2 062 971,44 €	2 062 971,44 €
Total Dépenses	0,00 €	2 062 971,44 €	2 062 971,44 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	390,39 €	0,00 €	390,39€
Reste à encaisser (en +)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reste à payer (en -)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RÉSULTAT CUMULÉ	390,39 €	0,00 €	390,39 €

- Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- Conformément à l'instruction M22, affecte comme suit le résultat de la Section de Fonctionnement du Budget du SAAD de l'exercice 2025 :
 - Solde repris en Section de fonctionnement (compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté) : 0,00 €.
 - Solde repris en section d'investissement (compte 001 – Résultat d'investissement reporté) : 390,39 €.
- Autorise le Président ou son représentant, à signer tout document y afférent.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour extrait conforme.

LE PRÉSIDENT,
Nicolas ROULY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation déposé au Greffe du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave FLAUBERT, 76000 ROUEN dans les deux mois suivant sa notification ou le début de son affichage.

076-267600625-20260630-01-07-2026-3-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2026